

La théorie littéraire du plagiat par anticipation : vers une conception plus riche de la temporalité en gestion ?

Aurélien Rouquet
Professeur à Reims Management School
Chercheur associé au CRET-LOG

59, rue Pierre Taittinger, 51 100 Reims

Tel : +33 (0)3 26 77 57 46

Fax : +33 (0)3 26 04 69 63

aurelien.rouquet@reims-ms.fr

Résumé : A l'instar des autres disciplines scientifiques, les sciences de gestion s'appuient de manière implicite sur une conception linéaire et chronologique de la temporalité. Bien qu'elle ait été critiquée, une telle vision du temps imprègne encore largement les méthodologies scientifiques déployées en gestion comme notre compréhension de la vie des organisations. La faute sans doute aux difficultés pour les chercheurs de rendre compte des logiques temporelles non-linéaires qui peuvent être à l'œuvre en gestion, et qui par nature sont plus complexes à caractériser. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette communication. En effet, notre objectif ici est d'aider à la constitution d'outils permettant de mieux appréhender ces logiques temporelles complexes. Pour cela, nous proposons concrètement d'importer en gestion une théorie forgée en littérature par Pierre Bayard (2009) : celle du « plagiat par anticipation », qui exprime le fait qu'un écrivain serait capable de plagier un écrivain à venir.

Dans cette optique, notre propos s'articule en trois temps. Dans une première partie, nous présentons la théorie du plagiat par anticipation telle qu'elle a été formulée par Pierre Bayard. Reprenant le fil de son essai, nous voyons ainsi ce que recouvre la notion de plagiat par anticipation ; de quelle manière ce plagiat peut être distingué du plagiat classique ; comment le fait de plagier par anticipation peut-il être expliqué ; enfin, quelles sont les conséquences de l'existence du plagiat par anticipation sur notre conception de l'histoire littéraire. Dans une deuxième partie, nous argumentons la possibilité de transposer cette théorie à la gestion. Par rapport à la littérature, nous montrons alors que deux types de plagats peuvent être relevés en gestion : des plagats par anticipation de théories gestionnaires, qui interviennent au niveau textuel, entre théoriciens ; des plagats par anticipation de modes d'organisations, qui interviennent à un niveau empirique, entre praticiens. Dans une troisième partie, nous tirons enfin un certain nombre de conséquences de l'existence du plagiat par anticipation en gestion. Nous montrons alors que ce concept permet d'accéder à une représentation plus riche des logiques temporelles non linéaires qui sont parfois à l'œuvre en gestion. Précisément, ce concept contribue selon nous à une triple réévaluation : celle de notre compréhension de l'histoire des sciences de gestion ; celle ensuite des stratégies mimétiques déployées par les organisations ; celle enfin des méthodologies déployées par le chercheur en gestion.

Mots clé : méthodologie, épistémologie, temps, mimétisme, histoire

La théorie littéraire du plagiat par anticipation : vers une conception plus riche de la temporalité en gestion ?

Résumé : A l'instar des autres disciplines scientifiques, les sciences de gestion s'appuient de manière implicite sur une conception linéaire et chronologique de la temporalité. Bien qu'elle ait été critiquée, une telle vision du temps imprègne encore largement les méthodologies scientifiques déployées en gestion comme notre compréhension de la vie des organisations. La faute sans doute aux difficultés pour les chercheurs de rendre compte des logiques temporelles non-linéaires qui peuvent être à l'œuvre en gestion, et qui par nature sont plus complexes à caractériser. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette communication. En effet, notre objectif ici est d'aider à la constitution d'outils permettant de mieux appréhender ces logiques temporelles complexes. Pour cela, nous proposons concrètement d'importer en gestion une théorie forgée en littérature par Pierre Bayard (2009) : celle du « plagiat par anticipation », qui exprime le fait qu'un écrivain serait capable de plagier un écrivain à venir.

Dans cette optique, notre propos s'articule en trois temps. Dans une première partie, nous présentons la théorie du plagiat par anticipation telle qu'elle a été formulée par Pierre Bayard. Reprenant le fil de son essai, nous voyons ainsi ce que recouvre la notion de plagiat par anticipation ; de quelle manière ce plagiat peut être distingué du plagiat classique ; comment le fait de plagier par anticipation peut-il être expliqué ; enfin, quelles sont les conséquences de l'existence du plagiat par anticipation sur notre conception de l'histoire littéraire. Dans une deuxième partie, nous argumentons la possibilité de transposer cette théorie à la gestion. Par rapport à la littérature, nous montrons alors que deux types de plagats peuvent être relevés en gestion : des plagats par anticipation de théories gestionnaires, qui interviennent au niveau textuel, entre théoriciens ; des plagats par anticipation de modes d'organisations, qui interviennent à un niveau empirique, entre praticiens. Dans une troisième partie, nous tirons enfin un certain nombre de conséquences de l'existence du plagiat par anticipation en gestion. Nous montrons alors que ce concept permet d'accéder à une représentation plus riche des logiques temporelles non linéaires qui sont parfois à l'œuvre en gestion. Précisément, ce concept contribue selon nous à une triple réévaluation : celle de notre compréhension de l'histoire des sciences de gestion ; celle ensuite des stratégies mimétiques déployées par les organisations ; celle enfin des méthodologies déployées par le chercheur en gestion.

Mots clé : méthodologie, épistémologie, temps, mimétisme, histoire

INTRODUCTION

Pendant de nombreuses années, les sciences se sont implicitement basées sur une conception linéaire et chronologique de la temporalité. Cette représentation linéaire du temps s'est manifestée notamment sur le plan épistémologique, à travers l'idée qu'il existait un progrès scientifique, amenant de manière inexorable les chercheurs à enrichir continuellement les connaissances. Elle s'est également matérialisée sur le plan méthodologique, à travers l'idée que les connaissances se développaient par déduction, en respectant une succession d'étapes consistant, pour faire court, à élaborer d'abord des hypothèses à partir des connaissances existantes pour ensuite les tester et éventuellement *in fine* enrichir le savoir disponible.

S'inscrivant dans une perspective positiviste telle que formalisée par Auguste Comte, cette vision linéaire et chronologique de la temporalité a depuis maintenant plusieurs années été largement remise en cause. Se sont ainsi développées en sciences humaines et sociales un certain nombre d'approches critiques, qui pour certaines ont été radicales (Feyerabend, 1979). Cette critique s'est également exercée en sciences de gestion, qui ont vu un certain nombre d'approches émerger et remettre en cause cette vision linéaire restrictive. Ainsi par exemple des approches systémiques, portées par Edgar Morin (1977) ou Jean-Louis Le Moigne (1990), et qui ont proposé de substituer à la simple causalité linéaire classique la causalité circulaire. Ainsi de certains travaux sur le raisonnement scientifique, qui ont appelé à ne plus voir dans la logique déductive qu'une sous-partie d'une boucle logique plus large comprenant aussi d'autres étapes comme l'abduction et l'induction (David, 2001 ; Dubois et Gadde, 2002).

Il n'en reste pas moins que notre vision des sciences de gestion reste largement imprégnée de cette perspective linéaire. La faute sans aucun doute à la difficulté pour les chercheurs de la discipline de forger des concepts et des outils afin de rendre effectivement compte de logiques temporelles non-linéaires qui par nature sont plus complexes et difficiles à décrire et analyser. C'est dans cette perspective que doit se lire cette communication. En effet, notre volonté ici est de contribuer à doter les sciences de gestion de concepts et d'outils permettant de mieux appréhender ces logiques temporelles complexes. Pour cela, nous nous proposons concrètement d'importer dans la discipline une théorie développée récemment dans le champ littéraire par le critique Pierre Bayard (2009) : celle du « plagiat par anticipation », qui exprime le fait qu'un écrivain serait capable de plagier un écrivain qui est à venir.

Dans cette optique, notre propos s'articulera en trois temps. Nous commencerons logiquement par présenter les grandes lignes de la théorie du plagiat par anticipation telle qu'elle a été

formulée récemment par Pierre Bayard (§1.). Puis, nous argumenterons la possibilité de transposer cette théorie à la gestion en montrant que de nombreux exemples de « plagiat par anticipation » peuvent être relevés dans l'histoire des théories gestionnaires comme de celle des organisations (§2.). Enfin, nous discuterons des conséquences de cette théorie sur la gestion, et verrons qu'elle permet d'accéder à une compréhension plus riche des temporalités qui rythment : l'histoire des sciences de gestion ; les stratégies mimétiques déployées par les organisations ; les méthodologies déployées par le chercheur en gestion (§3.).

1. LA THEORIE DU PLAGIAT PAR ANTICIPATION DE PIERRE BAYARD

Dans cette première partie, il s'agit pour nous de synthétiser brièvement la théorie du plagiat par anticipation. Reprenant le fil de l'essai de Pierre Bayard, nous allons successivement voir avec cet auteur : ce que recouvre la notion de plagiat par anticipation (§1.1.) ; de quelle manière ce plagiat peut être distingué du plagiat classique (§1.2.) ; comment le fait de plagier par anticipation peut-il être expliqué (§1.3.) ; enfin, quelles sont les conséquences sur notre compréhension de l'histoire littéraire de l'existence du plagiat par anticipation (§1.4.).

1.1. ORIGINE ET DEFINITION DU PLAGIAT PAR ANTICIPATION

Ne pouvant décemment opérer de manière éhontée un plagiat, Pierre Bayard, dans les premières pages de son essai, commence par reconnaître sa dette envers celui à qui l'on doit le terme de « plagiat par anticipation ». Ce père fondateur n'est autre que François Le Lionnais, qui selon la belle formule de Wikipédia¹ fut un « *ingénieur chimiste mathématicien épris de littérature* ». Avec d'autres écrivains, François Le Lionnais a fondé l'Ouvroir de Littérature Potentielle (OuLiPo), mouvement littéraire qui a comme on le sait insisté sur le rôle et l'utilité de la contrainte du point de vue de la créativité littéraire. C'est ainsi dans le cadre d'une réflexion collective de l'OuLiPo sur la littérature potentielle, que l'on peut trouver ces phrases de François Le Lionnais : « *Il nous arrive parfois de découvrir qu'une structure que nous avons crue parfaitement inédite avait déjà été découverte ou inventée dans le passé, parfois même dans un passé lointain. Nous nous faisons un devoir de reconnaître un tel état de choses en qualifiant les textes en cause de plagiat par anticipation. Ainsi justice est rendue et chacun reçoit-il selon ses mérites* » (François Le Lionnais, 1973, p23).

S'il rend à qui de droit ce qui lui appartient, Pierre Bayard s'avère cependant insatisfait de la définition fournie par le mouvement Oulipien du plagiat par anticipation. Si l'on suit François Le Lionnais, la notion possède en effet un immense champ d'application. A proprement parler

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/François_Le_Lionnais, Consulté le 29/11/2009

en effet, « *tout texte en annonce un autre et le plagie par anticipation* » (Bayard, 2009, p27). S'appliquant à tout texte littéraire ou presque, la notion perd alors pour Bayard de sa pertinence. De plus, lorsqu'il parle de plagiat par anticipation, le mouvement Oulipien met implicitement en avant son caractère involontaire. Ce plagiat résulterait ainsi de « *la rencontre aléatoire, entre des textes de périodes différentes, de proximités formelles ou théoriques* » (Bayard, 2009, p28). Selon cette perspective, on oublie alors ce qui caractérise nécessairement pour Bayard un plagiat : le caractère intentionnel et délibéré du vol.

Désirant mieux asseoir la notion, Pierre Bayard introduit alors à cette fin quatre critères. Le premier, évidemment indispensable pour parler de plagiat, est celui de l'existence d'une « ressemblance conséquente » entre deux textes littéraires. Le deuxième critère, tout aussi nécessaire, tient au caractère « dissimulé » de l'emprunt réalisé par l'un des auteurs à l'œuvre de l'autre écrivain. Le troisième, qui permet de commencer à distinguer le plagiat classique du plagiat par anticipation, est « l'ordre temporel ». Ainsi, alors que le « *plagiat classique conduit l'écrivain à s'inspirer de l'un de ses prédécesseurs, le plagiat par anticipation le conduit à s'inspirer de l'un de ses successeurs* » (Bayard, 2009, p37). Enfin, le quatrième et dernier critère, plus subjectif que le précédent est la « dissonance ». Pour Bayard, les « *passages plagiés par anticipation donnent l'impression de ne pas trouver exactement leur place dans l'œuvre où ils figurent* » (Bayard, 2009, p37-38). L'auteur parle plus généralement d'un sentiment d'anachronisme généré par le texte, et indique que la caractéristique du passage plagié est qu'il ne semble pas avoir de successeur dans l'histoire littéraire immédiate.

1.2. DISTINGUER LE PLAGIAT PAR ANTICIPATION DU PLAGIAT CLASSIQUE

Ayant défini en quoi consiste un plagiat par anticipation, Pierre Bayard se demande ensuite comment celui-ci peut-être reconnu, et effectivement distingué d'un plagiat classique. Entre deux textes similaires écrits à deux époques différentes, la question est en effet toujours ouverte de savoir qui a volé qui. Ainsi, est-on en présence d'un plagiat classique, où c'est l'auteur postérieur qui a avec insolence volé l'écrivain antérieur ? Ou bien a-t-on affaire à un plagiat par anticipation, où c'est l'écrivain antérieur qui est cette fois le voleur ?

Pour introduire la question, Pierre Bayard utilise alors l'extrait suivant, que les lecteurs gestionnaires familiers de *La Recherche* n'auront aucun mal à attribuer à Marcel Proust.

Il cherchait pourquoi avait lieu ce bouillonnement de sa vie ancienne que plusieurs fois déjà, moins qu'aujourd'hui cependant, il avait senti et remarqué. Il existait toujours une cause à ces évocations subites, une cause matérielle et simple, une odeur, un parfum souvent. Que de fois une robe de femme lui avait jeté au passage, avec le souffle évaporé d'une essence, tout un rappel d'événements effacés ! Au fond des vieux flacons de toilette, il avait retrouvé souvent aussi des parcelles de son existence ; et toutes les odeurs errantes, celles des rues, des champs, des maisons, des meubles, les douces et les mauvaises, les odeurs chaudes des soirs d'été, les odeurs froides des soirs d'hiver, ranimaient toujours chez lui de lointaines réminiscences, comme si les senteurs gardaient en elles les choses mortes embaumées, à la façon des aromates qui conservent les momies.

Comme le note Bayard, tout dans cet extrait se révèle éminemment Proustien : le thème abordé (le temps et l'exaltation du passé) ; le mécanisme psychologique décrit (la mémoire involontaire, qui s'avère actionnée par un événement mineur, *cf.* la célèbre madeleine) ; et bien sûr le style (la longueur des phrases, avec une accumulation de termes apposés). Sauf que ces phrases ne proviennent pas de *La Recherche*, mais de *Fort comme la mort*, un roman peu connu de Maupassant publié une vingtaine d'années avant la grande œuvre proustienne !

On est bien ici en présence d'une forte *ressemblance* entre le texte de Maupassant et l'œuvre de Proust, et cette ressemblance est parfaitement *dissimulée*, puisque ni Maupassant ni Proust n'ont déclaré s'être inspirés l'un de l'autre. Les deux premiers critères, communs au plagiat classique et au plagiat par anticipation sont donc remplis. Dès lors, l'enjeu est comme évoqué plus haut de trancher entre deux hypothèses *a priori* valides : celle du plagiat classique (Proust volant Maupassant) et celle du plagiat par anticipation (Maupassant volant Proust).

Afin de résoudre cette question centrale, Bayard note qu'une première possibilité est d'examiner la vraisemblance sur le plan historique de l'hypothèse du plagiat classique. Pour ce qui est du cas pris ici en exemple, après examen, il apparaît qu'une telle hypothèse est peu plausible, et donc que l'on est nécessairement en présence d'un plagiat par anticipation. Maupassant était en effet loin d'être parmi les écrivains favoris de l'auteur de *La Recherche*. De plus, Proust, sûr du caractère novateur de son œuvre, n'hésitait jamais à reconnaître ses dettes envers les écrivains auprès desquels il avait trouvé une source d'inspiration. Si elle peut donc donner des résultats probants, cette stratégie dépend toutefois des sources historiques

disponibles (ici, ce que l'on sait de la vie de Proust et de ses goûts) ; elle ne peut donc permettre de distinguer à tout coup le plagiat classique du plagiat par anticipation.

En vue de déterminer de manière certaine à quel plagiat on a affaire, Pierre Bayard (p44) suggère alors une seconde stratégie, plus sûre, qui est de « *se demander quel est le texte le plus important et quel est le texte secondaire, ou, si l'on préfère, quel est le texte majeur et quel est le texte mineur qui s'en inspire discrètement* ». Ainsi, dans le cas pris en exemple ici, il est clair pour qui connaît les œuvres de Maupassant et de Proust que le *texte majeur* sur le temps et la mémoire est celui de Proust : ce dernier accorde dans *la Recherche* une place éminente sinon centrale à ces thématiques, contrairement à Maupassant qui ne leur fait pas jouer un rôle essentiel dans son œuvre. Comme le note Bayard, cette inégalité de traitement nous conduit d'ailleurs à dire qu'à travers cet extrait, Maupassant annonce Proust, plutôt qu'à défendre l'hypothèse que Proust s'est inspiré de Maupassant. Surtout, cette inégalité de traitement explique le sentiment d'anachronisme et d'étrangeté qui nous saisit à la lecture du texte de Maupassant, et qui est le quatrième critère caractéristique du plagiat par anticipation.

Naturellement, il peut exister des situations où déterminer quel est le *texte majeur* et quel est le *texte mineur* peut s'avérer plus difficile que dans ce premier exemple choisi ici par Bayard, voire même impossible. Afin de caractériser ces cas où deux textes séparés dans le temps sont finalement aussi majeurs l'un que l'autre et où il y a « *à la fois plagiat et plagiat par anticipation* » (p54), Bayard introduit donc la notion de *plagiat réciproque*. Ainsi, il y a par exemple pour Bayard plagiat réciproque entre le roman moyenâgeux *Tristan et Yseut* et les œuvres des romantiques publiées aux 18^e et 19^e siècles. D'un côté, les textes majeurs sur l'amour mortifère sont en effet plutôt ceux des romantiques, et non *Tristan et Yseut*, qui est le seul roman du moyen-âge à aborder ce thème (d'où la présomption de plagiat par anticipation). De l'autre, il est un fait avéré que *Tristan et Yseut*, contrairement à l'extrait de Maupassant, a exercé une influence considérable sur les auteurs postérieurs et notamment sur les romantiques, et que ceux-ci ont trouvé une source d'inspiration dans cette œuvre où s'exprime le lien entre amour et mort (d'où la présomption d'un plagiat classique).

1.3. EXPLICATIONS AUX PLAGIATS PAR ANTICIPATION

S'il est désormais possible à l'aide des critères introduits par Bayard de distinguer à coup sûr le plagiat classique du plagiat par anticipation, il reste malgré tout à répondre à la question fondamentale posée par la notion même de plagiat par anticipation. En effet, comment donc des écrivains peuvent-ils parvenir à s'inspirer d'écrivains qui n'ont pas encore écrits leurs

textes, et qui pour certains ne sont pas même encore nés ? En vue d'expliquer ce phénomène pour le moins contre-intuitif, Pierre Bayard va successivement développer quatre arguments.

Le premier est ce que l'auteur appelle « l'influence rétrospective ». Dans le cadre de cet argument, le point de départ de Bayard est l'idée que tout écrivain, à travers son œuvre, crée un « univers » qu'un lecteur familier pourra aisément reconnaître. De ce fait, lisant dans un texte les éléments qui lui rappellent l'univers d'un écrivain X, le lecteur aura tendance à y voir la « patte » de ce dernier, quand bien même le texte lu est antérieur à ceux où l'écrivain X a développé son « univers ». Bayard cite en exemple une nouvelle de Borges, où l'écrivain argentin s'attache à retrouver Kafka dans sept textes, qui bien qu'antérieurs aux œuvres de l'écrivain allemand, contiennent tous des situations « kafkaïennes ». Puissante, cette première explication apparaît toutefois décevante aux yeux de Pierre Bayard. Il n'y a en effet pas ici réellement plagiat par anticipation, mais *illusion de plagiat* : le plagiat est en effet construit par le lecteur, qui ne peut s'empêcher de lire un texte à la lumière des autres textes qu'il a déjà lu. L'avantage de cette explication est toutefois de mettre en lumière que « *les livres ne sont pas des objets stables, mais des organismes vivants qui réagissent au contact de tout lecteur et de tout inconscient, et peuvent donc, au gré des lectures inventives, s'associer avec d'autres textes pour susciter avec eux à l'infini des jeux de similitude* » (p68).

Le second argument développé par Bayard, plus original, est ce que l'auteur appelle « dans la pensée de l'autre ». Ici, le point de départ de Bayard est le fait qu'une idée, loin d'être quelque chose de stable, fixe et figée, s'apparente plutôt à un organisme vivant, qui évolue et se construit progressivement. En conséquence, pour plagier par anticipation l'idée d'un écrivain X, une possibilité pour un plagiaire est de capter une idée en cours de gestation chez cet écrivain, puis de réussir à développer plus rapidement que ce dernier cette idée. Bayard cite à ce propos l'exemple de Freud, qui éloigna de son cercle de disciples à Vienne Tausk, car il pressentait que les capacités de théorisation de Tausk pouvaient mettre à mal sa prédominance au sein du mouvement psychanalytique. Ici, le plagiat par anticipation dépendrait ainsi de la capacité du plagiaire à terminer une idée « *qu'un rival vient juste de commencer* » (p77).

Le troisième argument avancé par Bayard est « l'éternel retour ». A l'aide de cette célèbre formule Nietzschéenne, l'idée pour Bayard est ici de mettre en question la vision classique et linéaire du temps, qui par définition sous-tend la notion de plagiat comme de plagiat par anticipation. Précisément, Bayard suggère qu'un moyen de plagier par anticipation un écrivain consiste, plutôt qu'à se projeter dans le futur, à aller chercher son inspiration auprès

d'un écrivain passé avant que l'écrivain plagié n'en fasse de-même quelques années plus tard. L'auteur donne l'exemple de Nietzsche, qui, avant que Freud ne le fasse lui-même, s'inspira des thèses de Schopenhauer, et surtout des penseurs de la Grèce Antique pour construire sa philosophie. En se projetant en arrière avant Freud, Nietzsche réussit alors à émettre dans ses œuvres un certain nombre d'idées sur l'inconscient, que le fondateur de la psychanalyse ne développera que quelques années plus tard de façon plus systématique. Ici, le plagiat par anticipation résulte en quelque sorte de l'existence d'un éternel retour à intervalles réguliers de thématiques identiques, et s'inscrit dans une conception non linéaire et cyclique du temps.

Le quatrième et dernier argument développé est la « création aléatoire ». S'appuyant notamment sur Paul Valéry, l'idée défendue ici par Bayard est qu'une motivation fréquente pour un écrivain réside dans la création de nouvelles formes et structures littéraires, distinctes de celles ayant jusqu'alors été développées. Toutefois, ce qui seul permettra à un écrivain de donner effectivement vie à une forme novatrice, c'est selon Bayard de trouver dans le futur des successeurs qui reprendront et développeront dans leurs œuvres cette invention. Sans ces successeurs, il serait en effet bien difficile de parler réellement d'innovation littéraire. Dans ce cadre, le plagiat par anticipation résulte ici de la capacité d'un auteur à inventer de manière relativement aléatoire une forme littéraire nouvelle, et à parvenir à ce qu'elle soit dans l'avenir reprise. En guise d'exemple, Bayard évoque Baudelaire, qui chercha à construire son œuvre contre celle de Victor Hugo, et réussit dans son entreprise en trouvant après sa mort de célèbres successeurs en la personne de Verlaine, Mallarmé, Rimbaud, etc. Comme le note Bayard, c'est cette explication qui en dit le plus sur la création littéraire, au sens où la réussite du plagiat par anticipation dépend de « *la capacité du créateur, en tâtonnant dans l'obscurité pour échapper aux contraintes de son temps, d'ouvrir le dialogue avec les habitants de l'avenir* » (p101). Le Tableau 1 ci-après résume les explications du plagiat par anticipation.

1.4. CONSEQUENCES DU PLAGIAT PAR ANTICIPATION SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Comme le note Bayard, la « *constatation que les écrivains ne s'inspirent pas seulement de ceux qui les ont précédés, mais également de ceux qui vont leur succéder, ne peut rester sans conséquences sur notre représentation de l'histoire littéraire* » (p105). Quelles sont ainsi les implications du plagiat par anticipation sur l'histoire littéraire et la manière dont elle est enseignée ? C'est à ce sujet que Pierre Bayard consacre la fin de son essai, développant successivement quatre thèses en vue de renouveler notre appréhension de l'histoire littéraire.

Type	Définition	Exemple
L'influence Rétrospective	Le plagiat résulte du fait que tout écrivain, par son œuvre, influence les lecteurs et exerce sur les textes antérieurs une influence rétrospective	Bayard donne l'exemple de Borges, qui identifie dans une de ses nouvelles un certain nombre de précurseurs de Kafka, en repérant dans ces textes antérieurs à Kafka des situations Kafkaïennes
Dans la pensée de l'autre	Le plagiat résulte du fait que le plagiaire s'insère dans les pensées du plagié et développe plus rapidement que lui une de ses idées en cours de gestation	Bayard donne l'exemple de Freud, qui éloigna de lui Tausk, un de ses disciples à Vienne, de peur que celui-ci développe plus rapidement que lui ses idées sur la psychanalyse en cours d'émergence
L'éternel Retour	Le plagiat résulte du fait que le plagiaire puise son inspiration auprès d'écrivains passés avant que l'écrivain plagié n'en fasse de même quelques ans plus tard	Bayard donne l'exemple de Nietzsche, qui plagie Freud en allant s'inspirer avant lui d'auteurs antérieurs comme Schopenhauer et ceux de la Grèce Antique en vue de développer ses théories
La création aléatoire	Le plagiat résulte du fait que le plagiaire invente de manière aléatoire une nouvelle forme littéraire, qui est reprise dans l'avenir par des successeurs	Bayard donne l'exemple de Baudelaire qui cherchait à être différent d'Hugo, et qui a réussi en trouvant dans le futur des poètes qui lui ont succédé en la personne de Verlaine, Mallarmé, Rimbaud, etc.

Tableau 1 : Les explications des plagiat par anticipation

Source : Pierre Bayard (2009)

La première thèse est celle d'une « histoire littéraire autonome ». Précisément, Bayard appelle « à séparer une fois pour toute l'histoire événementielle et l'histoire littéraire, et à admettre que les écrivains et les artistes relèvent en réalité d'une double chronologie » (p108). Prenant acte des similitudes que l'on ne manquera jamais de trouver entre écrivains éloignés dans le temps (du fait de l'existence du plagiat par anticipation), Bayard propose ainsi de narrer l'histoire littéraire sur la base de ces similitudes, plutôt que sur le fait que certains écrivains ont pu vivre à une même époque. Selon lui, il n'y aurait pas scandale à présenter Sophocle, qui a narré le mythe d'Œdipe en utilisant une technique tardivement utilisée au sein de la littérature policière (le meurtrier est l'enquêteur), au côté de Freud et d'écrivains du 20^e siècle.

La seconde thèse défendue par Bayard est celle d'une « histoire littéraire mobile », et découle directement de la première. Afin de pouvoir regrouper les œuvres en fonction de leurs similitudes, selon les plagiat par anticipation réalisés, Bayard suggère en effet de rendre les œuvres mobiles au cours du temps et de les déplacer à l'époque qui convient le mieux pour elles. Il y aurait ainsi selon lui une certaine logique à placer l'anglais Laurence Sterne, dont le roman *Tristram Shandy* date du 18^e siècle, dans la seconde moitié du 20^e siècle, c'est-à-dire comme étant un écrivain postérieur à James Joyce et à ceux du nouveau roman. Bayard

souligne cependant qu'il ne faut en aucun cas figer pour toujours les œuvres à une époque donnée : outre le caractère subjectif du déplacement d'une œuvre d'une période à une autre, la place d'une œuvre peut en effet fortement être remise en cause par des œuvres à venir.

Troisièmement, Bayard plaide pour une « histoire littéraire ouverte aux arts ». Ici, il s'agit pour lui de souligner que sa théorie du plagiat par anticipation ne s'applique sans doute pas qu'à la littérature, mais que tout laisse à penser qu'elle est valide également pour les autres arts. Dans cette optique, Bayard donne un exemple issu de la peinture, citant un tableau de Fra Angelico, qui bien qu'il a été peint au 15^e siècle rappelle selon plusieurs critiques d'art les œuvres modernes de Jackson Pollock. Pour Bayard, si l'extension de sa théorie était effectivement possible, il y aurait alors rien de moins que matière à une réécriture générale de l'histoire esthétique, en fonction des plagats par anticipation. D'autant qu'avec ces plagats, « *ce ne sont pas seulement les œuvres connues du passé qui se trouvent alors modifiées* », mais « *c'est une multitude d'objets auxquels nous n'étions pas sensibles jusqu'alors qui deviennent des œuvres du passé* », tels des « *armes, ustensiles, débris, scènes de bataille, tous inspirés des courants ultérieurs de l'art et notamment de la réflexion contemporaine* » (p131).

Enfin, Bayard achève son essai en appelant à la création d'une véritable « histoire littéraire d'anticipation ». Puisque ce qui influence les écrivains, ce sont non seulement les auteurs du passé mais encore ceux du futur, l'histoire littéraire ne doit plus seulement selon lui s'intéresser aux œuvres du passé, mais aussi s'attacher à anticiper et à décrire les œuvres qui sont à venir. Partant de l'œuvre de Kafka, dont il souligne qu'elle contient une part féminine indéniable, Bayard imagine ainsi par exemple que celui-ci s'est largement inspiré pour écrire ses chefs d'œuvre d'un roman à venir. Celui-ci aurait été écrit par une femme, et décrirait « *non plus la condition de l'homme face à la loi, mais celle de la femme écrasée par l'un de ses systèmes contemporains qui lui dénie, dans certains pays, tout droit à l'existence* » (p141). Quoi qu'on pense de l'hypothèse de Bayard, se poser ces questions, c'est « *se donner la chance de dialoguer avec les esprits éminents d'autres époques et se permettre, tout en aidant à une meilleure connaissance de la littérature, de s'enrichir soi-même* » (p143).

2. EXISTENCE DU PLAGIAT PAR ANTICIPATION EN GESTION

La gestion n'est toutefois pas (que) littérature. Dès lors, en quoi est-elle concernée par la théorie du plagiat par anticipation formulée par Pierre Bayard ? Quelle peut donc être l'utilité de cette notion pour accéder à une représentation plus riche des logiques temporelles à l'œuvre en gestion ? Afin de répondre à ces questions, il faut au préalable montrer que des

plagiats par anticipation peuvent effectivement être identifiés dans le champ de la gestion. Par rapport à la littérature, nous allons voir ici que leur particularité est d'être de deux types. Outre les plagiats par anticipation de théories gestionnaires, qui interviennent au niveau textuel entre théoriciens (§2.1.), il est en effet possible de relever des plagiats par anticipation de modes d'organisations, qui interviennent à un niveau empirique, entre praticiens (§2.2.).

2.1. LE PLAGIAT PAR ANTICIPATION DE THEORIES GESTIONNAIRES

Pour montrer l'intérêt en gestion de l'analyse de Pierre Bayard, le plus simple est sans doute de partir d'un exemple célèbre de texte gestionnaire. Si l'on est loin de Proust, le lecteur reconnaîtra cependant aisément dans cet extrait la patte de deux théoriciens célèbres des sciences de gestion : Tom Burns et G.M. Stalker (1961), à qui l'on doit avec Lawrence et Lorsch (1967) la fameuse « théorie de la contingence structurelle ». Dans cet extrait, les auteurs développent l'idée centrale de cette théorie, selon laquelle la structure qu'une organisation met en place doit dépendre de l'environnement au sein duquel celle-ci agit. On est dans cet extrait relativement éloigné des principes Tayloriens de l'Organisation Scientifique du Travail, selon lesquels il y a pour organiser les tâches un « One Best Way ».

It is, of course, evident that the nature of the organizations required to manage different types of business must vary to an enormous extent, from the simple tonnage works (with its uniform product, which is best managed by a single strong man who carries all of the details in his head and who, with a few comparatively cheap assistants, pushes the enterprise through to success) to the large machine works, doing a miscellaneous business, with its intricate organization, in which the work of any one man necessarily counts for but little.

Le lecteur l'aura deviné, il ne s'agit en réalité pas ici d'un extrait des travaux de Burns et Stalker (1961), mais de phrases écrites antérieurement par un devancier de ces deux célèbres théoriciens de la contingence structurelle qui n'est autre que... Frederick Winslow Taylor ! S'il y aurait matière à questionner à partir de cet extrait les lectures qui ont été faites de l'œuvre de Taylor (*cf.* Hatchuel, 1994), il est indéniable que l'on est en présence ici d'un plagiat par anticipation, tel que l'a défini Bayard. Entre cet extrait de *Shop Management* (Taylor, 1903) et les thèses des théoriciens de la contingence structurelle, il y a bien en effet une *similitude*. Celle-ci est *dissimulée*, puisque ni Taylor, ni surtout les théoriciens de la contingence structurelle, pour qui Taylor était même un « repoussoir », n'ont déclaré s'être inspirés l'un de l'autre. Les *textes majeurs* sur la relation entre structure et environnement

étant évidemment l'œuvre des théoriciens de la contingence, c'est par ailleurs bien Taylor qui avec ce *texte mineur* a plagié ces théoriciens qui lui ont historiquement *succédé dans le temps*. Enfin, impossible de nier le sentiment de *dissonance* qui émerge à la lecture de ces lignes de Taylor, et qui font qu'il est difficile pour le lecteur de lui attribuer la paternité de celles-ci.

Un second exemple, où apparaît Henri Fayol, à qui l'on attribue fréquemment avec Taylor la paternité des sciences de gestion, emportera sans doute définitivement la conviction du lecteur. S'il est cette fois évident, étant donné le langage guerrier mobilisé, que l'auteur de l'extrait n'est pas Fayol, mais plutôt un théoricien de la stratégie militaire (il s'agit en l'occurrence de Sun Tzu), on reconnaît cependant de manière frappante l'une des thèses avancée par Fayol. Dans l'extrait, est en effet professée pour le cas de la relation souverain/armée le postulat central de la doctrine Fayolienne, selon lequel l'entreprise moderne doit conduire les actionnaires à faire évoluer leurs modes de direction, pour laisser une autonomie décisionnelle aux « nouveaux » acteurs que sont les administrateurs (Cohen et *al.*, 2003).

« Il existe des cas où le souverain peut nuire à l'armée : lorsqu'il ne sait pas que l'armée ne peut pas avancer et qu'il lui ordonne d'avancer, lorsqu'il ne sait pas que l'armée ne peut pas reculer et qu'il lui ordonne de reculer, il gêne l'armée ; lorsqu'il ne connaît pas les affaires des trois armées et se mêle de leur administration, les officiers sont troublés ; lorsqu'il ne connaît pas les pouvoirs au sein de l'armée et qu'il veut répartir les charges, les officiers sont méfiants (...) Celui dont le général est capable et dont le souverain ne dirige pas les affaires militaires remporte la victoire »

Là encore, difficile de contester l'existence d'un plagiat par anticipation tel que défini par Pierre Bayard. Entre les principes formulés par Sun Tzu aux environs du 5^e siècle avant Jésus-Christ (si l'on en croit les historiens), et l'une des thèses majeurs de Fayol, il y a pour le moins une *similitude*. Une telle similitude est *dissimulée*, puisque ni Sun Tzu, ni Henri Fayol n'ont déclaré dans leurs œuvres respectives s'être inspirés l'un de l'autre. Le *texte majeur* sur la nécessité d'une administration relativement autonome de ses actionnaires est bien sûr *Administration Générale et Industrielle*, le grand classique d'Henri Fayol, et non *l'Art de la Guerre* : c'est donc Sun Tzu qui est l'auteur du plagiat, plagiat qui est donc par anticipation. Enfin, difficile de ne pas éprouver un sentiment *d'inquiétante étrangeté* et de *dissonance* en apprenant que l'auteur de cet extrait est Sun Tzu, et non un théoricien du 20^e siècle.

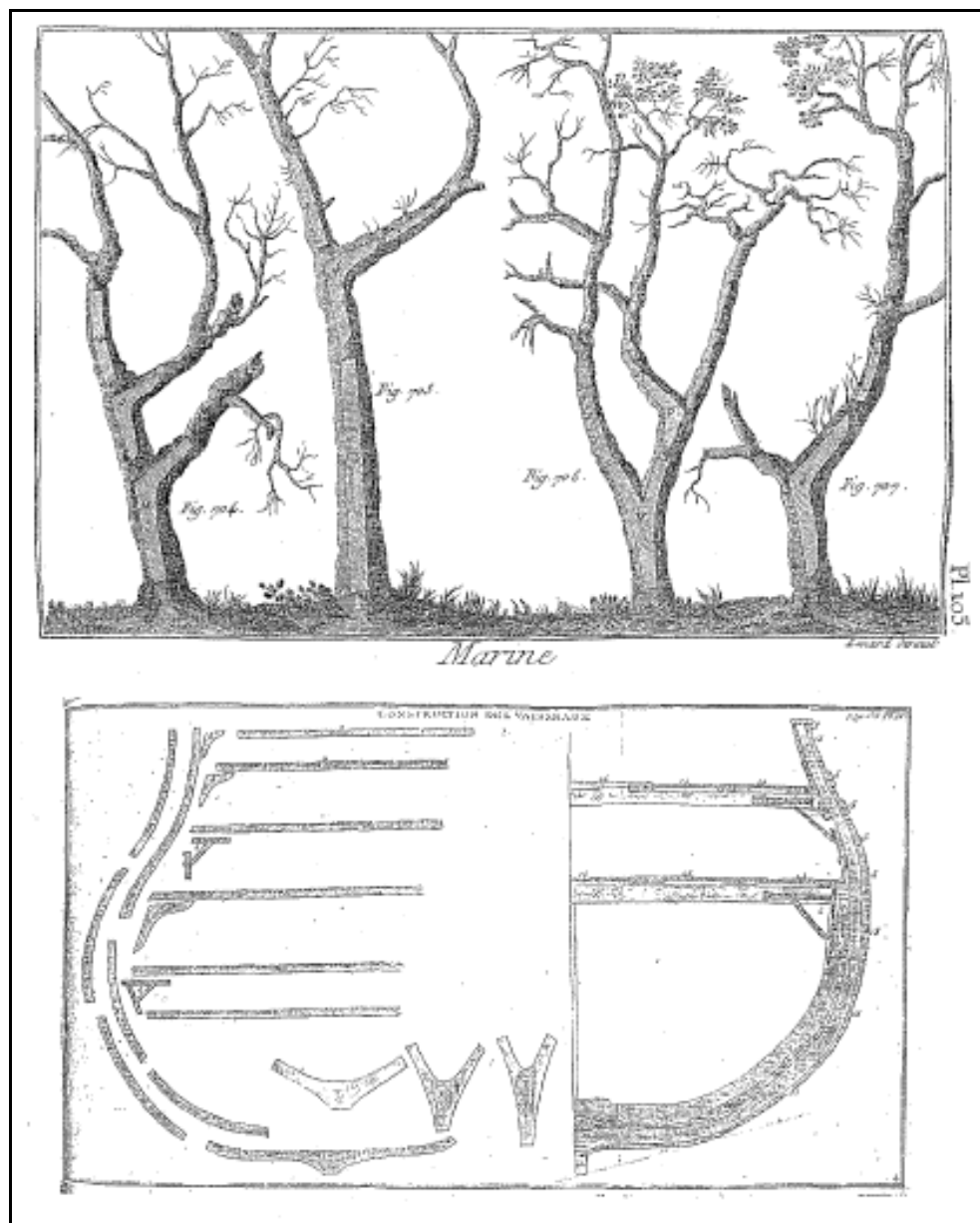
2.2. LE PLAGIAT PAR ANTICIPATION DE MODES D'ORGANISATIONS

S'il n'y a finalement rien d'illogique à ce que les textes des théoriciens gestionnaires puissent comme ceux des écrivains être plagiés par anticipation, la gestion, à la différence de la littérature, ne relève pas que de la seule dimension textuelle. Au-delà des écrits, la gestion se veut en effet une discipline scientifique tournée vers l'action, et comporte une forte dimension praxéologique (Le Moigne, 1990). Or, de ce point de vue gestionnaire pratique, il apparaît de prime abord difficile de voir une utilité ou un intérêt à la notion de plagiat par anticipation. Et pourtant, de la même manière que des textes peuvent être plagiés par anticipation, il semblerait qu'il soit également possible pour des organisations de plagier par anticipation d'autres organisations. C'est en tout cas ce que paraît avoir réussi la marine française à la fin du 17^e siècle, sous l'impulsion de Louis XIV et de Colbert ; sans jamais citer ses sources d'inspiration, la « Royale » a en effet copié les organisations logistiques et industrielles modernes que l'on retrouve notamment depuis la fin du 20^e siècle dans l'industrie automobile.

Comme le relatent Colin (1996) et Colin et Meschi (1998), au milieu du 17^e siècle, il ne reste pourtant rien ou presque de la « Royale », la marine française. Cette situation est en partie conjoncturelle, fruit de décisions administratives douteuses et des deux frondes qui ont agité la France dans la première partie du 17^e. Mais elle traduit surtout une faiblesse structurelle certaine : le budget accordé à la marine a ainsi toujours été insuffisant, la France ayant systématiquement préféré financer son armée de terre pour faire face aux pays continentaux ; la géographie française, faite de deux fronts de mer séparés et accessibles sur le plan maritime par un détroit de Gibraltar contrôlé par les anglais, a rendu obligatoire le fait de disposer de deux flottes distinctes, ce qui n'a rien arrangé ; les munitions navales qui permettent de construire un bateau (bois, goudron, chanvre, mâts, ancres, canons, etc.) ont enfin toujours fait défaut, ce qui fait que la France se doit de les importer de la baltique, selon une voie d'approvisionnement que les anglais peuvent aisément couper en cas de besoin.

Pour pallier ces faiblesses structurelles, la « Royale », sous l'impulsion de Colbert, qui a reçu l'appui de Louis XIV pour faire de la France une puissance maritime de premier plan et l'égal des anglais, va alors mettre en place en quelques années une organisation logistique et industrielle moderne. La réforme s'appuie sur deux éléments. Le premier est la réorganisation des arsenaux, avec la modernisation des entités existantes et la création de nouvelles entités (Rochefort, Lorient, Cherbourg). Ceux-ci sont utilisés pour stocker les munitions navales, en général « *acquises à l'avance en période budgétaire faste* » (Colin, 1996, p98). Mieux, ne pouvant stocker certains types de bois nécessaires à la construction des navires, sous peine

qu'ils pourrissent, Colin (1996, p98) rapporte que les « *ingénieurs constructeurs des arsenaux parcouraient les forêts françaises et « martelaient » (marquage au fer rouge) les arbres propres à la construction navale* », ainsi que l'illustre le Document 1. En cas de besoin, il était alors facile d'aller chercher les munitions nécessaires à la construction d'un navire.



Document 1 : Les stocks de bois charpente sur pied

Source : Encyclopédie Méthodique Maritime, Panckoucke, Paris, 1783, cité par Colin (1996)

Le second élément, lié au premier, est une classification des navires en cinq rangs, selon une ordonnance prise par Louis XIV en 1689. Cette uniformisation présente plusieurs avantages. Premièrement, « *certaines pièces (éléments de charpente, mâts, canons, ancres et voiles) sont standardisées et peuvent indifféremment être utilisées par de multiples vaisseaux du même*

type, voire sur des vaisseaux de type différents, mais conçus dès le départ pour utiliser des ressources identiques » (Colin et Meschi, 1998, p53). Deuxièmement, l'uniformisation des navires permet de « *mesurer les besoins futurs et de stocker ainsi à l'avance des composants* » dans les arsenaux (cf. point précédent), composants « *que l'on est sûr d'utiliser en équipant une flotte composée de vaisseaux de diverses tailles* » (ibid., p53). Enfin, « *l'uniformisation des navires leur confère une homogénéité dans les performances (vitesse et manœuvrabilité) indispensable pour tenir une ligne de bataille* » (ibid., p53).

Au final, ce mode d'organisation permet « *d'assurer la montée en puissance très rapide d'une flotte de guerre construite mais désarmée et « mise sous cocon » dans les arsenaux sous forme d'un abandon organisé en s'appuyant sur l'immensité des ressources accumulées dans les arsenaux (en matériel en pièces détachées et en hommes de métier)* » (Colin, 1996, p98). Le résultat d'une telle organisation est ainsi qu'à la fin du 17^e siècle, la France est en mesure en quelques semaines de mettre à l'eau une flotte très importante, sans que le prix de cette stratégie soit trop élevé, puisque l'Etat n'a pas à supporter les coûts importants qui sont liés à l'entretien de navires qui sont déjà assemblés, équipés et « prêt à l'emploi ». Dans cet esprit, Colin et Meschi (1998, p53), relatent ainsi qu'à cette époque, de « *véritables expériences de production en flux tendus sont réalisées à l'occasion de concours de vitesse entre arsenaux : Rochefort réussit à assembler une frégate en 30 heures, Brest en 20 heures et, à Marseille, une galère est assemblée entre 6 heures et demie du matin et 5 heures du soir* ».

Mais n'avons-nous pas ici avec la « Royale » un bel exemple de plagiat par anticipation à travers le temps d'un mode d'organisation ? Ainsi, difficile à qui connaît les organisations logistiques et industrielles modernes, notamment celles en vigueur dans l'automobile, de ne pas voir des *similitudes* entre celles-ci et l'organisation de la « Royale » : standardisation très poussée des composants, fabrication en juste-à-temps, logique d'assemblage visant à retarder au maximum la différenciation des produits, etc. Une telle similitude entre ces modes d'organisations est *dissimulée*, puisque ni la « Royale », ni les entreprises modernes n'ont déclaré s'être inspirées l'une de l'autre pour s'organiser. A ce sujet, Colin (1996, p101) se demande ainsi d'ailleurs « *pourquoi ces constructions industrielles et logistiques très modernes ont-elles été ensuite occultées* ». Par ailleurs, les organisations qui ont poussé à leur maximum cette logique de standardisation des pièces, de production en flux tiré, de différenciation retardée, sont celles à l'œuvre actuellement dans l'industrie automobile : elles constituent en quelque sorte les *organisations majeures*, par rapport à l'organisation de la Royale qui est *mineure*. Enfin, difficile de ne pas éprouver un sentiment *d'inquiétante*

étrangeté à la présentation du mode d'organisation de la Royale, et de penser que les principes d'organisations développés par la marine française sont quelque peu *anachroniques*.

A la lumière de ce cas, défendre l'idée que les organisations sont en mesure, comme les écrivains ou les théoriciens gestionnaires, de plagier par anticipation d'autres organisations, paraît ainsi loin d'être absurde. S'il est difficile au sein de cette communication de donner d'autres exemples, mentionnons ici les soupçons de plagiat par anticipation que l'on peut faire peser sur un autre type d'organisation, le « putting-out-system ». Comme le laisse entendre Michalet (1989), on peut penser que ce mode d'organisation préindustriel a largement plagié par anticipation les organisations en réseau actuelles. Le principe de ce mode d'organisation qui a précédé dans l'histoire le « factory-system » était en effet pour des fabricants de confier du travail à des familles paysannes, pour qu'elles le réalisent à leur domicile ; précisément, ce système se définit comme « *un réseau plus ou moins ouvert d'artisans et/ou de communautés domestiques travaillant pour un marchand qui contrôle à la fois l'approvisionnement en matières premières ou les débouchés* » (Veltz, 2000). Il se base ainsi de manière évidente sur bien des caractéristiques des entreprises en réseau actuelles (Paché et Paraponaris, 2006)

3. CONSEQUENCES DU PLAGIAT PAR ANTICIPATION SUR LA GESTION

Si les théoriciens et praticiens de la gestion peuvent plagier par anticipation leurs confrères, il faut en tirer un certain nombre de conséquences sur notre représentation des temporalités à l'œuvre en gestion. D'abord, comme le fait Bayard en littérature, le fait que les théoriciens gestionnaires s'inspirent non seulement des théoriciens passés, mais aussi des théoriciens à venir, appelle à réviser notre analyse de l'histoire de la discipline (§3.1.). Ensuite, le fait que des organisations copient non seulement des organisations du passé, mais aussi à venir, invite sur le plan managérial à repenser les stratégies mimétiques déployées par les praticiens des organisations (§3.2.). Enfin, l'existence du plagiat par anticipation ne saurait rester sans conséquences sur le chercheur en sciences de gestion, et doit conduire celui-ci à réévaluer les méthodologies qu'il met en œuvre et la manière dont il retranscrit ses résultats (§3.3.).

3.1. POUR UNE NOUVELLE HISTOIRE DES THEORIES GESTIONNAIRES

Comme le suggère Bayard pour la littérature, le fait que les théoriciens de la gestion plagient par anticipation des théoriciens à venir doit logiquement nous conduire à refonder notre compréhension de l'histoire de la discipline. Reprenant les thèses de Bayard formulées pour le cas de la littérature, on peut ainsi tout d'abord appeler à *dissocier une fois pour toute l'histoire événementielle de celle des théories gestionnaires*. Il s'agit ici de souligner la large

autonomie des théories gestionnaires par rapport à l'histoire, et d'admettre que la théorisation en sciences gestion relève en fait d'une double chronologie – comme l'admettent déjà implicitement, en optant majoritairement pour une présentation par « courants » plutôt que chronologique, la plupart des revues de littérature présentées en sciences de gestion.

Dans la continuité de cette première thèse, on peut également à l'instar de Bayard appeler à une *histoire gestionnaire mobile*, consistant à regrouper les théories gestionnaires en fonction de leurs similitudes, sans tenir compte de la chronologie événementielle. Dans cet ordre d'idée, il ne semblerait ainsi pas absurde de déplacer Vauban du 17^e siècle au début du 20^e siècle, pour lui faire occuper une place centrale au côté de Frederick Winslow Taylor. Comme le raconte en effet Peaucelle (2007), devant organiser des tâches répétitives pour ses chantiers – des opérations de terrassement – Vauban va dans son *Instruction sur le mouvement des terres* s'attacher à normaliser le travail avant Taylor. Ainsi que l'écrit Peaucelle (2007, p59), « *Vauban anticipe Taylor sur deux points : la productivité normale des brouetteurs, égale à la production des meilleurs ouvriers, et le salaire fonction de la tâche accomplie* ». Bien qu'éloignés dans le temps, Vauban et Taylor, confrontés tous les deux à l'organisation de tâches répétitives ont « *inventé, l'un et l'autre, une méthode spécifique d'expérimentation et de normalisation du travail, incluant le salaire* » (p60). Ils gagneraient dès lors à être regroupés dans une histoire des théories gestionnaires détachée des questions événementielles.

Enfin, comme Bayard le suggère pour la littérature, on peut appeler les sciences de gestion à ne plus seulement se consacrer à la théorisation de modes d'organisation existants ou passés, mais à faire une place plus grande à la *théorisation de modes d'organisation à venir*. Dès lors que l'on s'inscrit dans une perspective constructiviste, il n'y a là rien d'illogique. Selon ce paradigme épistémologique, les sciences de gestion s'apparentent en effet à des sciences de l'artificiel (Simon, 1991). Dans ce cadre, elles ne sauraient se limiter à la simple observation d'une réalité, mais doivent « *être largement une étude de ce qui n'est pas : une construction de modèles hypothétiques, pour les mondes qui seraient possibles* » (Le Moigne, 1990, p117). Des exemples de telles démarches d'anticipation sont d'ailleurs donnés désormais par de plus en plus de théoriciens. Par exemple, s'appuyant « *sur l'analyse de phénomènes en émergence que les chercheurs ont jugés révélateurs de tendances, susceptibles de donner une idée de l'avenir et de contribuer à anticiper la transformation des pratiques et des méthodes de gestion* », Fabbe-Costes (2004) formule un certain nombre d'hypothèses pour anticiper l'évolution des supply chains. De même, Le Masson et *al.* (2006) s'attachent notamment à

définir les modes d'organisation qui sont nécessaires à la gestion des processus d'innovation, et anticipent l'émergence dans les départements R&D d'une fonction « Innovation ».

3.2. POUR DE NOUVELLES STRATEGIES MIMETIQUES POUR LES ORGANISATIONS

Si l'on se situe maintenant au niveau managérial, le fait que les organisations soient capables de plagiats par anticipation invite à faire évoluer notre conception de certaines pratiques organisationnelles. Nous pensons notamment aux stratégies mimétiques (DiMaggio et Powell, 1978) suivies par les organisations, qui ont connu un fort développement au cours des dernières années, à travers le développement du benchmarking (Bruno, 2008). Popularisé par Robert Camp (1992) à partir de son expérience chez Rank Xerox, le benchmarking consiste en un mot pour une organisation à se comparer avec d'autres organisations, en vue d'identifier ses marges de progrès et d'atteindre l'excellence. Mais si une organisation peut plagier par anticipation des organisations *à venir*, alors se comparer aux seules organisations *du présent* ne saurait être suffisant en vue d'atteindre effectivement l'excellence. Précisément, en reprenant les explications de Bayard du plagiat par anticipation en littérature, on peut appeler à une évolution des stratégies de benchmarking selon trois dimensions.

D'abord, pour développer les modes d'organisations les plus novateurs, on peut conseiller aux organisations de s'inspirer non pas de ceux qui sont actuellement déployés dans les autres organisations, mais de ceux qui sont en cours de formation dans ces dernières. Correspondant à la stratégie intitulée par Bayard « dans la pensée de l'autre », l'idée est ici d'identifier dans d'autres organisations les germes de stratégies innovantes et de les développer avant ces dernières. C'est semble-t-il une stratégie de cet ordre qui a permis à Taiichi Ohno d'inventer le modèle de production de Toyota. Ainsi que le raconte Coriat (1991), c'est en effet en s'inspirant du principe du libre-service mis en œuvre dans les supermarchés américains, où les produits étaient réapprovisionnés chaque jour en fonction de la demande réelle, que l'idée de fabriquer les produits en juste-à-temps est née au sein de l'entreprise japonaise. Toyota a alors tiré toutes les conséquences de cette idée simple pour constituer son modèle productif, prenant de vitesse les supermarchés américains, où était pourtant née l'idée du « flux tiré ».

Ensuite, pour aller vers l'excellence et instaurer les modes d'organisation les plus innovants, on peut suggérer aux organisations de se comparer non seulement avec les organisations actuelles, mais aussi avec celles du passé. Correspondant à la stratégie intitulée par Bayard « l'éternel retour », l'idée est ici d'aller aussi trouver son inspiration auprès des organisations du passé, car celles-ci ont pu plagier par anticipation des organisations innovantes du futur.

C'est ce que montre d'ailleurs parfaitement le cas de la « Royale », qui a plusieurs siècles avant l'industrie automobile inventé un mode d'organisation logistique et industriel moderne.

Enfin, pour mettre en place les meilleurs modes d'organisation, on peut conseiller aux organisations de chercher à instaurer des modes d'organisation qui justement s'opposent en tout point à ceux en vigueur à l'heure actuelle dans les autres organisations. Correspondant à la stratégie intitulée par Bayard « création aléatoire », l'idée est ici de prendre appui sur les caractéristiques des organisations existantes pour développer des nouveaux modèles différents de ceux-ci, en faisant l'hypothèse qu'ils se révéleront créateurs de valeur. Même si ce n'est pas explicitement ce qu'a recherché l'entreprise, qui a privilégié une révolution pas à pas (Schoettl, 2009), c'est par exemple ce qu'a réussi IKEA. Le fabricant suédois a en effet réussi en développant un business model dont les caractéristiques s'opposent en tout point à celles des autres organisations du secteur de meuble, que ce soit en terme de conception des produits, de production/assemblage, de transport ou enfin de présentation.

3.3. POUR DES METHODOLOGIES EXPLICITANT LES PLAGIATS PAR ANTICIPATION

Au-delà de ces conséquences sur le plan épistémologique et managérial, l'existence du plagiat par anticipation en sciences de gestion ne saurait être sans impact sur le plan méthodologique. En effet, si les théoriciens gestionnaires plagient par anticipation d'autres théoriciens, il n'est plus possible pour les chercheurs en gestion de se borner à indiquer dans le cadre de revues de littérature quels sont les auteurs passés qui ont inspiré leurs travaux. Logiquement, il faut pour les chercheurs expliciter dans les comptes-rendus qu'ils font de leurs recherches gestionnaires quels théoriciens du passé ont plagié par anticipation leurs résultats, et tenir compte dans les méthodologies qu'ils mettent en œuvre de la possibilité de tels plagats par anticipation.

Dans les écrits, faire une place aux théoriciens du passé qui se sont inspirés des résultats auxquels le chercheur est parvenu permettrait notamment d'accroître la validité des résultats de la recherche. Cela tient au fait que l'argument « un chercheur X a obtenu un résultat qui avait été pressenti par un théoricien Y du passé dont le chercheur X n'avait pas connaissance », est plus puissant que l'argument « un chercheur X, tenant compte du résultat du chercheur Y passé, a retrouvé sur le terrain le même résultat ». En effet, dans le premier cas, il n'y a pas de risque que le chercheur X, dans son approche du terrain, ait été influencé par le chercheur Y et ait été amené à interpréter le réel en fonction de ce résultat passé généré par Y. Même si toute donnée est nécessairement interprétée par le biais de filtres théoriques (David, 2001), dans le premier cas, il n'y a pas pu y avoir de « contamination » et le risque

d'un raisonnement tautologique s'en trouve limité (ex : le chercheur qui part du principe que les organisations sont rationnelles trouvera toujours en elles s'il le souhaite de la rationalité).

Outre d'inviter le chercheur à ne pas falsifier *ex post* sa revue de littérature, afin d'y ajouter des théoriciens qui ne l'ont pas directement influencé au cours de sa recherche, mais dont il a découvert à l'issue de celle-ci qu'ils sont parvenus aux mêmes résultats que lui, l'existence du plagiat par anticipation appelle à nuancer un conseil fréquemment donné aux chercheurs : celui de réaliser des revues de littérature exhaustives sur les sujets qu'ils traitent en amont de leur recherche. Au-delà des difficultés pratiques à réaliser de telles revues à un moment où la problématique n'est pas forcément stabilisée, le fait de chercher systématiquement à tout lire en amont a pour conséquence de limiter les chances du chercheur d'identifier à la fin de sa recherche des théoriciens qui l'ont plagié par anticipation. Autrement dit, la connaissance exhaustive de la littérature en amont a pour contrepartie de diminuer la validité des résultats auxquels le chercheur est parvenu. Ainsi, ne pas s'adonner à des lectures par trop exhaustives sur un sujet peut être bénéfique sur le plan scientifique pour la validité des résultats !

Sigmund Freud donne un bel exemple de cette stratégie dans sa *Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique*. Celui-ci explique ainsi : « en ce qui concerne la théorie du refoulement, j'y suis certainement parvenu par mes propres moyens, sans qu'aucune influence m'en ait suggéré la possibilité. Aussi l'ai-je pendant longtemps considérée comme originale, jusqu'au jour où Otto Rank eut mis sous mes yeux un passage du *Monde comme Volonté de Représentation*, dans lequel Schopenhauer cherche à donner une explication de la folie. Ce que le philosophe dit dans ce passage au sujet de la répulsion que nous éprouvons à accepter tel ou tel côté pénible de la réalité s'accorde tellement avec la notion de refoulement, telle que je la conçois, que je puis dire une fois de plus que c'est à l'insuffisance de mes lectures que je suis redevable de ma découverte. Et, cependant, d'autres ont lu et relu ce passage, sans faire la découverte en question, et il me serait peut-être arrivé la même chose, si j'avais eu, dans ma jeunesse, plus de goût pour les lectures philosophiques. Je me suis refusé plus tard la joie que procure la lecture de Nietzsche, et je l'ai fait en pleine conscience des raisons de mon abstention : je voulais me soustraire, dans l'élaboration des impressions que me fournirait la psychanalyse, à toute influence extérieure. Aussi devais-je être prêt, et je le suis volontiers, à renoncer à toute revendication de priorité dans les cas, assez fréquents, où les pénibles recherches psychanalytiques ne font que confirmer les aperçus intuitifs des philosophes » (Freud, 1984, pp80-81).

CONCLUSION

Afin de rendre compte de la complexité des logiques temporelles à l'œuvre en gestion, nous avons dans cette communication transposé dans la discipline une théorie forgée dans le champ littéraire par le critique Pierre Bayard (2009) : celle du plagiat par anticipation. Nous avons ainsi mis en lumière que par opposition à la littérature, où seuls les écrivains sont en mesure de plagier par anticipation leurs confrères, deux types de plagats par anticipation pouvaient être identifiés en gestion : des plagats par anticipation de théories gestionnaires, intervenant au niveau textuel entre théoriciens ; des plagats par anticipation de modes d'organisations, intervenant à un niveau empirique, entre praticiens. De par l'existence de tels plagats, nous en avons alors déduit qu'il fallait faire évoluer notre conception des logiques temporelles à l'œuvre en gestion, et réviser notre compréhension linéaire : de l'histoire des sciences de gestion (niveau épistémologique) ; des stratégies mimétiques des organisations (niveau managérial) ; des méthodologies du chercheur en gestion (niveau méthodologique).

Au final, nous considérons que cette communication contribue effectivement à une compréhension plus riche des logiques temporelles complexes qui sont à l'œuvre en gestion. Il n'en reste pas moins que ce travail de transposition d'une théorie littéraire à la gestion demande à être complété. Notamment, celui-ci se base sur l'identification d'un nombre relativement restreint de plagats par anticipation de théories gestionnaires et de modes d'organisation. Dans cette optique, des travaux pointant du doigt d'autres plagats par anticipation seraient les bienvenus : cela permettrait d'ajouter ceux-ci à la liste déjà identifiée ici et d'asseoir encore mieux cette notion en gestion. Plus fondamentalement, il nous semble que notre démarche appelle à tisser plus de liens encore entre la gestion et les arts. Ainsi, s'il est désormais bien établi que les productions artistiques facilitent l'enseignement de la gestion (March et Weil, 2003), et forment des matériaux empiriques qui permettent d'explorer des problématiques gestionnaires (Grimand, 2009 ; Lamendour, 2009), les théories forgées par les critiques littéraires et artistiques ont jusqu'à présent été peu utilisées en gestion. Il s'agit là d'une perspective de recherche que nous explorerons dans de futurs travaux, si nous ne sommes pas d'ici là plagés par anticipation par d'autres chercheurs...

BIBLIOGRAPHIE :

- Bayard P. (2009), *Le plagiat par anticipation*, Les Editions de Minuit, Paris.
- Bruno I. (2008), « La recherche scientifique au crible du benchmarking. Petite histoire d'une technologie de gouvernement », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Vol. 5, n° 55-4bis, p. 28-45.
- Burns T., Stalker G.M. (1961), *The Management of Innovation*, Tavistock, Londres.

- Camp R. (1992), *Le Benchmarking - Pour atteindre l'excellence et dépasser vos concurrents*, Les Editions d'Organisation, Paris.
- Cohen Y., Hatchuel A., Mousli M., Peaucelle J.-L. et Segrestin B. (2003), « Sens et portée de la révolution fayolienne », *Entreprises et histoire*, Vol. 34, n° 3, p. 115-123.
- Colin J. (1998), « La Logistique : histoire et perspectives », *Logistique et Management*, Vol. 4, N° 2, pp97-110
- Colin J. et Meschi P-X (1998), « Renouveau de la marine de guerre française à la fin du XVIIème siècle - mobilisation de ressources et inertie structurelle », *Colloque « Gestion et Décision »*, ESUG de Toulouse, Presses de l'Université de Sciences Sociales de Toulouse, Collection « Histoire, Gestion, Organisation », pp37-65.
- Coriat B. (1991), *Penser à l'envers. Travail et organisation dans l'entreprise japonaise*, Christian Bourgeois, Paris, 186p.
- David A. (2001), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion : trois hypothèses revisitées », Chapitre 3, in : David A., Hatchuel A., Laufer R. (coord.) (2000), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Vuibert, Paris, p. 83-109.
- DiMaggio P.J., Powell W.W. (1983), « The iron cage revisited : institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields », *American Sociological Review*, Vol. 48, n°2, pp147-160.
- Dubois A., Gadde L-E. (2002), « Systematic combining: an abductive approach to case study research », *Journal of Business Research*, Vol. 55, p. 553-560.
- Fabbe-Costes N. (2004), « Le gouvernement des chaînes d'offre », in : Dumez H. (coord.) *Gouverner les organisations*, L'Harmattan, Paris, p. 389-428.
- Feyerabend P. (1979), *Contre la Méthode. Esquisse d'une théorie anarchique de la connaissance*, Seuil, Paris.
- Freud S. (1984), *Cinq leçons sur la psychanalyse suivi de Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 157p.
- Grimand A. (2009), « Fiction, culture populaire et recherche en gestion. Une exploration croisée à travers la série Les Simpsons », *Revue française de gestion*, n° 194, p. 169-185.
- Hatchuel (1994), « Frederick Taylor : une lecture épistémologique. L'expert, le théoricien, le doctrinaire », in J.-P. Bouilloud et B.-P. Lécuyer (dir), *L'invention de la Gestion*, L'Harmattan, Paris.
- Lamendour E (2009), « Le manager Pygmalion », *Revue française de gestion*, n° 194, p. 149-167.
- Lawrence P. et Lorsch J. (1967), *Adapter les Structures de l'Entreprise*, Les Editions d'Organisations, Paris.
- Le Lionnais F. (1973), *La littérature Potentielle*, Gallimard, Paris.
- Le Masson P., Weil, B., Hatchuel, A. (2006), *Les processus d'innovation. Conception innovante et croissance des entreprises*, Hermès, Paris. 471 p.
- Le Moigne J-L (1990), « Epistémologies constructivistes et sciences de l'organisation », Chapitre 3, in : Martinet A-C. (coord.), *Epistémologies et sciences de gestion*, Editions Economica, Paris, pp81-140.
- March J., Weil T. (2003), « Le leadership dans les organisations. Un cours de James March », *Presses de l'École des Mines de Paris*
- Michalet C-A (1989), « L'histoire ambiguë de P. Dockes et M. Rosier », *Revue économique*, Vol. 40, N ° 4, p. 737-740
- Morin E. (1977), *La Méthode : 1. La Nature de la Nature*, Seuil, Paris, 399p.
- Paché G., Paraponaris C. (2006), *L'entreprise en réseau : approches inter et intra-organisationnelles*, Editions de l'ADREG, <http://asso.nordnet.fr/adreg>, le 10/03/2008, 179p.

- Peaucelle J-L. (2007), « Vauban, la normalisation du travail avant Taylor ? », *Gérer & Comprendre*, N° 87, mars, 48-60.
- Schoettl J-M. (2009), « La révolution à petits pas. Pour une relecture du cas Ikea », *Revue Française de Gestion*, n°197, p. 163-173.
- Taylor F.W. (1903), *Shop Management*, disponible sur Internet en texte intégral sur le site du projet Gutenberg, <http://www.gutenberg.org/etext/6464>, consulté le 17/01/2010)
- Simon H.A. (1991), *Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel (2e Edition)*, Dunod, Paris, 229p.
- Sun Tzu (1999), *L'art de la guerre*, Flammarion, Paris
- Veltz P. (2000), *Le Nouveau Monde industriel*, Gallimard, Paris.